

## Relevé d'échanges de l'atelier n°1 du 02/02/2022 « Imaginer le cœur de ville de demain »

---

### La Démarche

L'objectif de cette série de trois ateliers est de travailler avec les habitants au projet de redynamisation du cœur de ville.

Le premier atelier, qui s'est tenu le 2 février avait pour objectif de favoriser une vision partagée de Pibrac, du périmètre de son cœur de ville et d'identifier comment le cœur de Ville de Pibrac s'insère dans des pratiques quotidiennes ou moins fréquentes.

**Temps 1 :** Introduction de la démarche et de l'atelier par Madame Le Maire

**Temps 2 :** Pour vous Pibrac, c'est quoi ?

- Recueil des points de vue des participants sur comment ils décrivent Pibrac (20 minutes)
- Temps de restitution (5 minutes)

**Temps 3 :** Quelles relations entre les différents quartiers de Pibrac et le cœur de ville ?

- Cartographie des trajets et lieux fréquentés par les participants (20 minutes)
- Temps de restitution (5 minutes)

**Temps 4 :** Quel est le périmètre du cœur de ville ?

- Cartographie du périmètre du cœur de ville (20 minutes)
- Temps de restitution (5 minutes)

### Restitution du temps 2

Un ensemble de termes a été utilisé pour qualifier Pibrac. Ceux-ci ont été regroupés par thématiques.

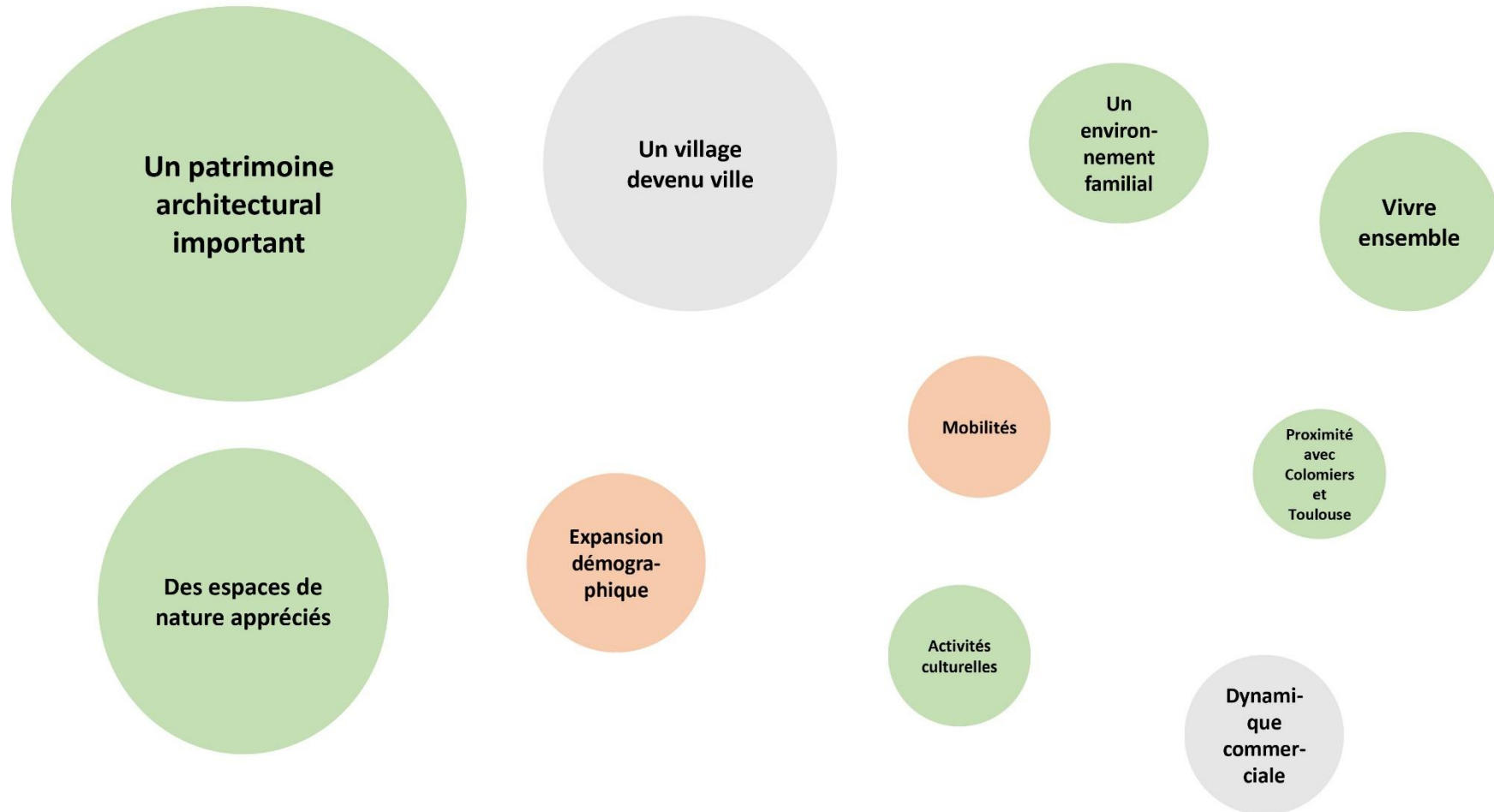
Les trois thématiques les plus mentionnées sont celles relatives :

- **au patrimoine architectural de la commune**, qui est très apprécié des habitants. Sont particulièrement mentionnés les éléments tels que le Château, la Basilique, l'Église et l'Esplanade. Toutefois, ce ne sont pas les seuls éléments valorisés. Les bâtiments anciens situés autour de l'esplanade, sur la rue Principale, la rue Baude, à proximité du château et le château lui-même, sont très appréciés.
- **à un village devenu ville**. Les participants ont beaucoup échangé sur la manière de qualifier Pibrac. Est-ce un village ou est-ce une ville ? Une partie de ses caractéristiques en font un village : le calme, la dimension « humaine », la proximité à la nature. Pibrac est par ailleurs qualifiée de « ville où il fait bon vivre ». Néanmoins, certains participants trouvent que la dimension résidentielle de la commune prend le dessus et que Pibrac devient une « cité-dortoir ».
- **une ville à proximité d'espaces de nature et qui en comprend**. Des espaces comme Bouconne ou Le Courbet ont été souvent mentionnés par les habitants. La phase suivante de l'atelier montre notamment l'utilisation qui est faite des chemins piétons et vélos pour des randonnées ou des balades dans des espaces de nature.

Les autres thématiques moins mentionnées sont celles relatives :

- **au vivre ensemble**. La vie associative de Pibrac a été décrite comme étant variée et dynamique, avec une mosaïque sociale et culturelle qui vient l'enrichir.
- **à l'expansion de la ville**. Pibrac est une commune étendue, qui a fortement grandi durant les dernières décennies, sans que le centre-ville ne se soit adapté à cette croissance démographique.
- **au cadre de vie familial que permet d'avoir la commune**. Les participants à l'atelier ont évoqué l'offre de la maternelle au lycée qui permet à tous les âges de suivre leur scolarité à Pibrac, ainsi que les activités sportives et culturelles qui permettent aux familles de réaliser de nombreuses pratiques au sein de la commune.
- **à la dynamique commerciale en centre-ville** qui s'est érodée. Bien qu'il y ait deux marchés de plein vent, le centre commercial Sainte Germaine et des commerces sur la rue principale, le centre-ville est excentré de Coustayrac où de nombreuses personnes font leurs achats.
- **aux problématiques de mobilité** : il est expliqué qu'il y a une circulation importante sur certains axes de Pibrac qui génère du bruit. En outre, les transports en commun sont estimés insuffisants et à développer.
- **aux activités culturelles** : l'offre culturelle sur la commune est considérée comme diversifiée et de qualité.
- **à la proximité avec Toulouse et Colomiers, qui est appréciée**.

En vert : les termes utilisés par les participants pour qualifier Pibrac sont positifs.  
En gris : les thématiques qui soulèvent des visions nuancées de la part des participants.  
En orange : les termes utilisés par les participants pour qualifier Pibrac sont négatifs.



## Restitution du temps 3

Les participants ont été sollicités pour partager leurs déplacements principaux : pour les courses, les activités culturelles, le travail, la conduite des enfants, etc. Ils ont également été invités à préciser le mode de déplacements utilisé pour ces activités.

### Les modes de déplacement

**Les modes actifs** : Les participants à l'atelier se déplacent beaucoup à pied et à vélo pour se rendre dans le cœur de ville et en particulier sur l'Esplanade. Certains, mais ils sont peu nombreux, vont à Coustayrac ou au Perget à pied ou à vélo. Les balades pédestres ou cycles vers le jardin de Bouconne ou les Tambourettes sont des pratiques appréciées par les participants. Toutefois, **des participants ont abandonné de l'utilisation du vélo** dans Pibrac pour des raisons de sécurité routière. Ils se sont reportés sur l'usage de la voiture pour les longues distances, difficilement réalisables à pied. En outre, **des problématiques d'accessibilité ont été évoquées, en particulier pour les personnes à mobilité réduite** : relief important, trottoirs étroits ou accidentés.

**Les transports en commun** : un usage anecdotique du bus et du train. Très peu de participants à l'atelier ont dit utiliser les transports en communs (bus, train) pour se déplacer.

**La voiture** : L'automobile reste le principal moyen de transport dans Pibrac, que ce soit pour des raisons de relief, d'habitudes, de type d'activité (faire des courses ou transporter des livres à la bibliothèque), de distance aux lieux fréquentés ou de sentiment d'insécurité dans les déplacements à vélo.

### Des courses alimentaires :

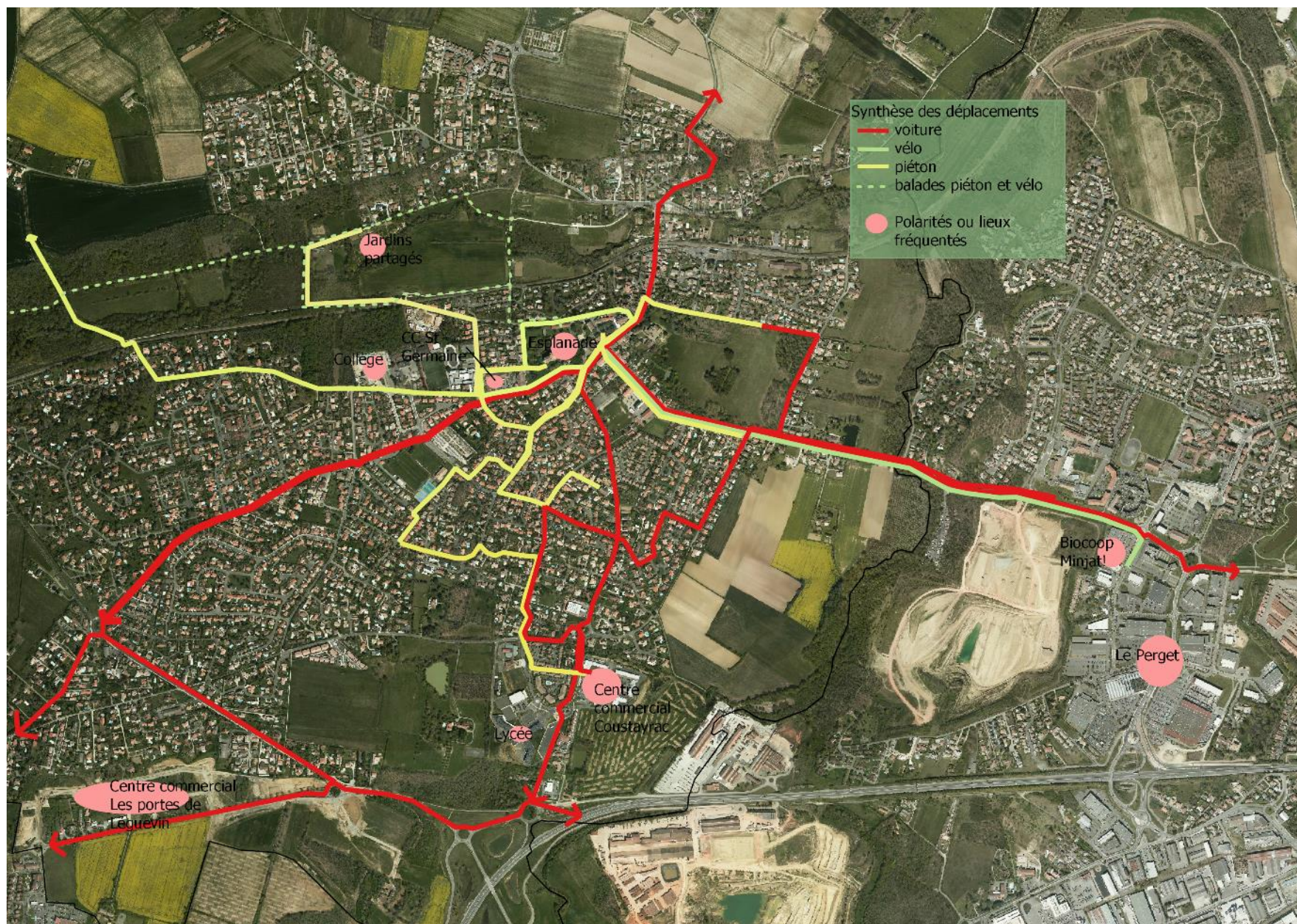
- Principalement à Coustayrac. Trajets majoritairement réalisés en voiture, mais certains s'y rendent à pied ou à vélo.
- Au centre commercial Sainte Germaine, pour des courses d'appoint. Beaucoup s'y rendent à vélo ou à pied.
- Au centre commercial de Légevin, en voiture.
- Le marché de plein vent du mercredi sur l'Esplanade à pied.
- Moins régulièrement au Perget, pour des commerces spécifiques : Leroy Merlin, Biocoop, Minjat!. Les trajets se font très majoritairement en voiture, une personne s'y rend à vélo (en utilisant la piste cyclable).

### Des activités culturelles et éducatives :

- Au Théâtre Municipal de Pibrac et à la Bibliothèque, où des participants à l'atelier se rendent principalement par des modes actifs (vélo, marche).
- Au groupe scolaire du Bois de la Barthe où tout type de mode de déplacement semble être utilisé.

### Des balades pédestres ou cycles :

- Aux tambourettes
- Vers la forêt de Bouconne



## Restitution du temps 4

Dans la quatrième partie de l'atelier, chaque groupe a cherché à définir un ou plusieurs périmètres pour délimiter le cœur de ville. **La restitution ci-dessous se veut être une synthèse des éléments évoqués dans les 4 groupes, malgré des avis très partagés au sein des tables.**

Certains participants ont soulevé la manière dont le vécu de chacun participe à des définitions singulières du cœur de ville et, in fine, la difficulté à produire des périmètres qui font consensus.

Toutefois, **3 dimensions sont apparues comme importantes à inclure pour identifier les périmètres :**

- La dimension historique

Pour certains participants, il existe un périmètre « centre » qui est lié au périmètre des bâtiments historiques. La dimension historique et architecturale de la délimitation du cœur de ville est apparue régulièrement au sein des groupes de travail.

- La dimension piétonne dans la définition du « cœur de ville » :

Le centre-ville est appréhendé comme un espace où tout est faisable à pied. La gare est perçue par certains comme excentrée du centre-ville.

- La dimension commerciale et servicielle pour définir le « cœur de ville » :

Débat entre les participants sur l'inscription dans le « centre-ville » d'espaces résidentiels. Pour certains le « centre-ville » ne comprend pas de secteurs résidentiels alors que d'autres, qui habitent entre la rue de Toulouse, la rue Principale et la rue Balardou, estiment qu'ils résident dans le centre-ville, car ils peuvent faire beaucoup de choses à pied et notamment accéder aux espaces éducatifs, commerciaux et de services.

À partir de ces éléments et de leur synthèse, **3 périmètres semblent se dessiner :**

- 1) Le premier, que nous nommons « centre ancien », correspond à l'ensemble de l'Esplanade (Église, Mairie, Basilique, etc.), au Château, à la rue du Cramail et une partie de la rue des Frères. On y trouve à la fois la dimension architecturale et historique et une partie de la dimension commerciale et servicielle (Mairie, commerces de la rue Principale, marché de plein vent sur l'Esplanade, la Poste, etc.) Par ailleurs, les trajets dans ce périmètre se font principalement à pied.
- 2) Le deuxième périmètre, nommé « centre de services » comprend, en plus du « centre ancien », le centre commercial Sainte Germaine, les établissements scolaires du Bois de la Barthe, le collège privé de la Salle, la gare et le centre social et culturel, le TMP et les terrains de sport à côté des établissements du Bois de la Barthe ainsi que la salle polyvalente.
- 3) Le troisième périmètre est le plus difficile à saisir puisqu'il correspond à un centre vécu, en particulier par les personnes qui résident à proximité du « centre ancien ». Selon elles, la notion de centre correspond à un accès aisé, à pied ou à vélo, aux différents espaces commerciaux, de services, scolaires, religieux ou historiques. Dans cette définition, le centre comprendrait également des espaces résidentiels et ne remplirait pas uniquement une fonction commerciale ou servicielle.



